

# VISITE AU GARRIC du 2 février 1999

L'ANTAC contre la SPA. Deux associations de protections des animaux s'affrontent au sujet du fonctionnement du chenil du Garric

Entre l'ANTAC 81 qui lutte contre le trafic d'animaux et la SPA qui gère le chenil de Garric, il règne un climat à ne pas mettre un chien dehors.

La présidente de l'ANTAC 81, Irène Uzamugura, s'est rendue, hier après-midi, à la direction départementale des services vétérinaires avec une cinquantaine de lettres de propriétaires de chiens ou de candidats à l'adoption d'un animal mécontents de l'accueil qui leur a été réservé au chenil du Garric, géré par Josiane Raffanel. Une dizaine de plaignants étaient également présents pour apporter leur témoignage (lire également ci-dessous) à M. Berges, directeur des services vétérinaires, quelque peu désemparé par cette visite inattendue.



Les grilles du chenil du Garric sont-elles infranchissables ? – Photo « La Dépêche » Thierry Pons

Irène Uzamugura prononce un véritable réquisitoire contre les pratiques du chenil du Garric qui a passé des conventions de fourrière avec 110 communes du Tarn. « Dans cette convention, le chenil s'engage à euthanasier les animaux non repris par leurs propriétaires dans un délai de 4 à 8 jours » explique Irène Uzamugura. Un délai d'autant plus court, poursuit-elle, que les

propriétaires ont beaucoup de difficulté à joindre le chenil pour vérifier la présence de leur animal. Le moindre coup de téléphone aboutit systématiquement sur un répondeur. Ceux qui se rendent sur place n'auraient guère plus de chance. Pas question d'entrer. Les gens doivent décrire leur animal perdu sur le pas de la porte. « S'ils insistent, ils se font insulter » déplore Irène

Uzamugura qui dénonce « ce parcours du combattant » d'autant plus difficile qu'une personne ayant perdu son chien dans le Tarn Sud « n'est pas censée le rechercher dans un chenil près de Carmaux. La fourrière doit être à une distance acceptable » conclut-elle.

Extrait de « La Dépêche du Midi » du 3 février 1999

## TÉMOIGNAGES



Frédérique Vareilles, habitant à Castres

Les chiens qu'on nous a montrés au Garric sont très mal traités, sales. Nous avons été insultés, puis jetés à la porte. On m'a laissé rentrer devant la maison, pas dans le chenil. Les chiens qu'on nous a montrés ne correspondaient pas à ce qu'on attendait. On nous a jeté les chiens aux pieds en les attrapant par les pattes, par les oreilles en nous disant on a ça ou ça, si vous n'êtes pas contents, vous dégagez.



Françoise Blazewski, habitant à Toulouse

J'avais perdu mon chien à Albi. Je me suis présentée au refuge SPA du Garric pour essayer de retrouver mon chien. Une dame m'a dit : Nous n'avons pas retrouvé votre chien mais comment était-il ? Je lui ai expliqué et lui ai demandé si je pouvais entrer. Elle me dit : « On ne rentre pas, ici, c'est privé, je fais rentrer qui je veux, je suis très méfiante et de toutes façons, je n'ai pas volé votre chien ! ». Elle m'a remballé, voilà.



Jacqueline Guillaume, présidente de la fédération contre le martyr des animaux

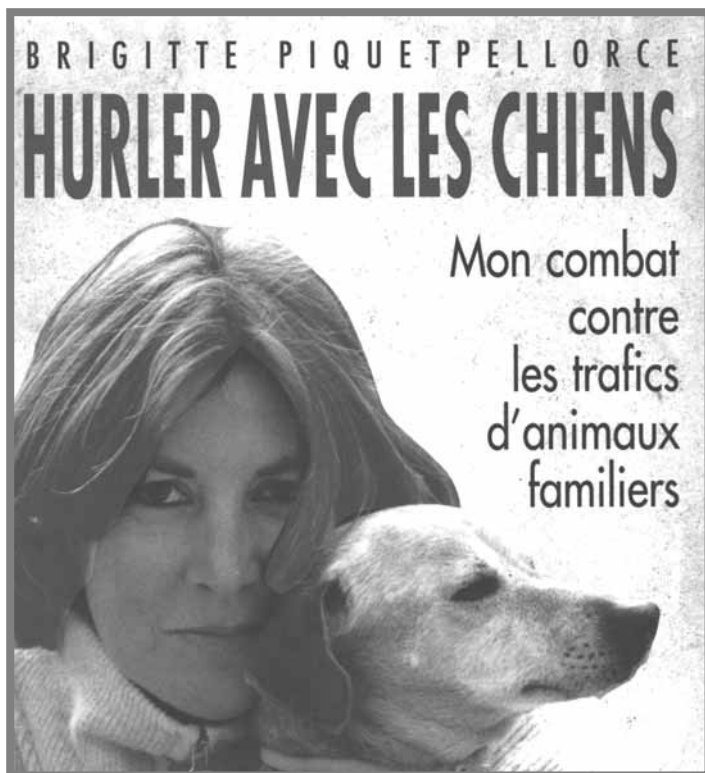
« Au mois d'octobre, j'ai accompagné deux adhérentes au Garric pour adopter un chien. Nous n'avons pas pu voir les chiens, si ce n'est de loin. On n'a pas pu choisir. On nous a porté juste un jeune chiot. Mais, plusieurs chatons étaient dans la cour intérieure, dans des cages. On a eu tellement mal au cœur qu'on en a pris trois. Ils avaient la gale des oreilles. On les a soignés, sinon je ne sais pas ce qu'ils seraient devenus. »



Brigitte Tournier, habitant à Rouffiac

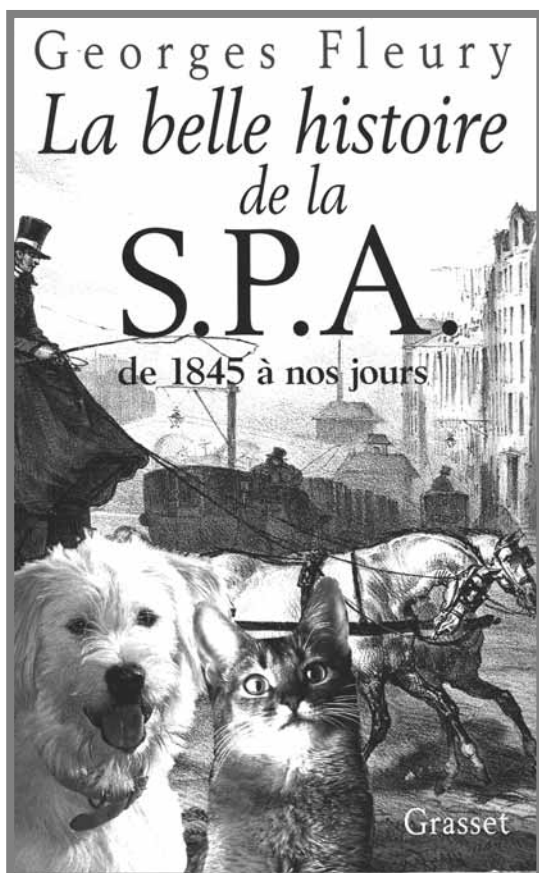
En demandant au chenil s'ils avaient récupéré mon chien, ils m'ont répondu qu'ils ne récupéraient pas de chiens à Rouffiac. J'ai voulu rentrer pour voir, on ne sait jamais, on m'a dit : « Non ». Cela s'est envenimé, on nous a insulté. Nous avons appelé la gendarmerie de Cagnac. Qu'est-ce qu'il se passe dans ce chenil ? Pourquoi on ne répond pas au téléphone ? Au chenil d'Albi, on m'a répondu et on m'a même rappelé pour me demander si j'avais retrouvé mon chien.

# LE POINT DE VUE OFFICIEL



Peu à peu, je reprends espoir. Je ne suis pas seule. Il y a Sylvie et notre filiale SPA. J'ai de nouveaux amis, des témoins, je prends contact avec les propriétaires de chiens volés et je découvre que d'autres personnes agissent dans le même sens. Je suis sûre que nous allons aboutir, même si je ne sais pas encore de quelle façon. C'est ainsi que je fais connaissance de la présidente de la SPA du Tarn, qui a commencé à faire des enquêtes sur le trafic vers 1985. Cette femme, qui tient un refuge, un bon refuge est-il besoin de le préciser, se révèle une vraie mine d'or pour moi.

Page 124



Brigitte Piquetpellorce, avec Cathy Brulfer et Dominique Nottelle, les courageux leaders de la cellule antitrafic de la S.P.A., ne fait pas que s'attaquer avec acharnement aux trafiquants de chiens destinés aux laboratoires d'expérimentation. Elle dénonce aussi le juteux commerce des chiens de chasse dans le Sud-Ouest.

Agissant au grand jour, Brigitte est sans cesse à la recherche d'élevages sauvages d'épagneuls, de setters ou de chiens courants. Avec le flair d'un policier de brigade financière, elle étudie aussi avec soin toutes les petites annonces qui paraissent dans les journaux spécialisés. Accompagnée par des amis, Mme Raffanel, présidente de la filiale de la S.P.A. du Tarn, Gisèle Le Tazée et M. Andréano, tous deux délégués-enquêteurs bénévoles, elle parcourt aussi les foires pour veiller à ce que les chiens de chasse proposés à la vente soient tous tatoués et vaccinés.

Page 193

## CONCLUSION

Tous ces valeureux enquêteurs de la SPA sont pourtant incapables de nous dire où sont passés les milliers de chiens disparus du TARN, pleurés par leurs maîtres. Pourquoi ?

# Aujourd'hui en France

MARDI 24 SEPTEMBRE 2002

LES FAITS DIVERS

## Des milliers de chiens abattus à la SPA d'Albi

**SCANDALE.** La Cour des comptes dénonce une incroyable surmortalité d'animaux au refuge-fourrière d'Albi. Une association va porter plainte et se constituer partie civile. En juillet, quatre dirigeants de la SPA avaient été mis en examen.

**U**NE SURMORTALITÉ de chiots et de chats, des chenils insalubres et une gestion opaque. L'Association nationale contre le trafic d'animaux de compagnie (Antae) a décidé de se constituer partie civile et de porter plainte pour « actes de cruauté envers les animaux », « vols de chiens » et « exercice illégal de la profession de vétérinaire » contre le refuge et la fourrière de la SPA d'Albi (Tarn). Cette prochaine information judiciaire intervient après la mise en examen pour « abus de confiance » en juillet dernier de quatre dirigeants du

siège de la SPA. Les ennuis de la délégation d'Albi qui accueillait chaque année environ 1 000 chiens et 350 chats ont commencé après la révélation du prérapport de la Cour des comptes. « Globalement, la séparation refuge-fourrière n'existe pas, soulignaient les rapporteurs. Un chien sur deux meurt sur place et deux chats sur trois. » Une surmortalité due à la vétusté des locaux, à l'absence de vaccins, à un nombre d'employés insuffisants (trois ou quatre responsables). « Nous voulons savoir s'il s'agit de morts naturelles et dans ce cas où sont passés les certificats médicaux ? En quinze ans,

7 500 chiens et chats auraient été tués dans des conditions mystérieuses », s'insurge Henri Barbe, président de l'Antae.

### « Aucune mission de contrôle »

Cette avalanche d'euthanasies a duré jusqu'à l'arrivée à Albi des magistrats de la Cour des comptes en août 2000. « Les chiens étaient regroupés par groupes de trente dans des chenils de 30 m<sup>2</sup>, et ils étaient terrorisés, raconte un membre de la SPA. Ceux qui étaient malades

contaminaient les autres. Le refuge ne trouvait des propriétaires que pour 200 ou 300 bêtes, le reste partait à la fourrière. »

Josianne Raffanel, responsable de la délégation jusqu'en 2000, qui avait embauché sa fille, son fils et sa belle-fille, ne pouvait contenir cette arrivée massive d'animaux domestiques. Les services vétérinaires, les élus locaux et les dirigeants du siège ne se sont jamais inquiétés — ou très tardivement — de cette situation sanitaire déplorable. Peut-être parce que la présence d'un refuge permettait de recueillir tous les animaux abandonnés du département.

« Aucune mission de contrôle n'a été effectuée depuis plusieurs années, précise le prérapport de la Cour des comptes, cela s'explique par le fait que Jacqueline Faucher (NDLR : ancienne présidente de la SPA mise en examen) effectuait régulière-

ment des visites à Albi où demeure sa mère. » Les comptes de la délégation d'Albi n'ont jamais été tenus. Les espèces et les chèques étaient rangés dans une boîte dans le local pour les adoptions et l'administration sans aucune sécurité. La comptabilité semblait regrouper les activités personnelles de la directrice de la délégation tout comme celles de la SPA. Les dons auraient été consacrés aussi bien au loyer de Josianne Raffanel, à l'utilisation de son véhicule, qu'à la nourriture des animaux.

Les nouveaux dirigeants du refuge ont refusé de faire tout commentaire. « La délégation d'Albi est incapable de poursuivre son activité dans de telles conditions. La SPA est loin en l'espèce de sa mission de protection animale », conclut le prérapport de la Cour des comptes.

François VIGNOLLE

# ENFIN LE GARRIC CONTRÔLÉ !

## ● PAR LA COUR DES COMPTES

### Compte-rendu de la visite à Albi effectuée le 14 Août 2000

Etaient présents : Monsieur PRAT – Magistrat à la Cour des Comptes  
Monsieur LAPOSTRE – Directeur Technique SPA  
Monsieur Paul RENAUD – Contrôleur interne SPA

Plus loin, on voit des animaux de ferme dans un grand parc.

Quel que soit le travail remarquable et l'investissement personnel de Mme RAFFANEL, ce refuge est dans un état de saleté et cela a des conséquences sur l'éthique de la SPA.

#### STATISTIQUES

##### **Refuge**

- Baisse du nombre d'animaux abandonnés (dû à la fermeture aux abandons sans doute)

- Baisse des adoptions –40 %

-

- Nombre important de suivis vétérinaires 48 % chiens  
30 % chats

**Globalement, car la séparation refuge/fourrière n'existe pas vraiment  
1 chien sur 2 décédés et 2 chats sur 3.**

#### **CONCLUSION**

On ne peut jeter la pierre à Mme RAFFANEL car dans un site déplorable accueillant entre 800 et 1 000 chiens par an et entre 200 et 350 chats, elle et son équipe font ce qu'ils peuvent.

Il n'en demeure pas moins que d'un point de vue éthique, la SPA est loin de sa mission de protection animale.

## ● PAR DES ENQUÊTEURS DE LA S.P.A.

**COMPTE-RENDU de VISITE INOPINEE du REFUGE S.P.A.  
« LE GARRIC » d'ALBI (82) du 11 juillet 2002  
par MARIE-LOUISE DOUCET – Secrétaire Générale  
et PAUL RENAUD – Responsable des Structures et Projets**

#### Dernières visites :

- J.-B. DEVAUX Secrétaire Général, Marie-Louise DOUCET, administrateur, P. RENAUD Contrôleur Interne le 10 septembre 2001

- Jacques MOLY , administrateur - P. RENAUD Contrôleur Interne et D. LAPOSTRE en novembre 2001

### HISTORIQUE DE LA DÉLÉGATION

La première visite réalisée en raison d'une nouvelle plainte de la Fondation Bardot, permit de décider le rattachement administratif au siège. Deux salariés seulement étaient employés par le refuge pour un effectif de + de 130 chiens et une 40aine de chats. Indépendamment de la vétusté des lieux, le refuge donnait réellement une impression globalement négative en raison du manque d'hygiène notamment. Cependant les animaux, paraissant très équilibrés, livraient une bonne impression générale. Au terme de la visite, la santé précaire de Mme RAFFANEL, aidant, cette dernière décidait de démissionner. **La Présidente dirigeait la Délégation depuis 1975 avec un trésorier et un secrétaire «fictifs» qui ne se réunissaient, ni ne s'intéressaient à leur charge.**\*

\* souligné par nous